



Rabaisser par mon manager

Par **charlotte298**, le **15/12/2013** à **00:55**

Bonjour,

Mon manager m'a envoyé un email en indiquant que je devais me rapprocher de mon chef d'équipe pour avoir des détails concernant une procédure. J'ai 5 ans d'ancienneté dans la société et cela fait 5 ans que j'applique la même procédure...Il se permet de mettre en copie de cet email plusieurs personnes non concernées et notamment le directeur général...J'ai l'impression qu'il souhaite montrer une mauvaise image de moi...Que dois je faire?Est ce de l'harcèlement?

Cordialement,

Par **P.M.**, le **15/12/2013** à **11:59**

Bonjour,

Je ne vois pas où il y aurait du harcèlement d'abord parce que normalement cela relève de faits renouvelés...

Cela n'est pas parce qu'une procédure est appliquée depuis 5 ans qu'elle est immuable et qu'il ne peut pas y être apporté des améliorations même si cela ne vous paraît pas être le cas...

Il semble que ceci pourrait être face à vos réticences que ce "manager" adopte une telle attitude, réticences qui pourraient se transformer en insubordination si vous ne vous conformiez pas à ses directives...

Le directeur général est quand même concerné par ce qui se passe dans l'entreprise et peut-être que le "manager" doit lui référer de ce qu'il entreprend dans un tel sens...